



Mont de Marsan, le 18 août 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan de soutien à l'élevage français Seconde réunion de la cellule départementale

En application du plan de soutien à l'élevage français adopté lors du Conseil des ministres du 22 juillet 2015, la cellule d'urgence départementale s'est réunie à nouveau le 18 août 2015, sous la présidence de Mme Nathalie MARTHIEN, Préfet des Landes.

A cette occasion, un point a été fait sur les demandes d'aides déjà déposées : 25 dossiers d'aides ont été reçus, 12 pour les élevages bovins et 13 pour les élevages porcins. L'enveloppe réservée départementale au titre du Fonds d'Allègement des Charges s'élève à 285 945 €.

A l'issue d'un important travail ayant impliqué tous les acteurs, la cellule départementale a établi de nouveaux critères ciblant les élevages les plus fragilisés, qui devront être traités en priorité. Les dossiers déjà déposés vont être réexaminés en conséquence. Un formulaire aménagé de demande d'aide va être mis à disposition des exploitants.

En fonction du diagnostic établi, la cellule départementale pourra orienter les agriculteurs vers les différentes mesures du plan de soutien : restructuration bancaire, médiation du crédit et allègement des charges (financières, fiscales et sociales).

Une large place a été laissée au débat durant lequel les acteurs ont marqué leur souhait d'une action coordonnée, seule garantie pour cibler avec efficacité les exploitations les plus en difficulté et leur proposer des solutions adaptées à leurs problèmes. Chacun des acteurs a été invité à relayer dans son réseau l'évolution locale du dispositif national.

La cellule se réunira à nouveau le 4 septembre pour évaluer la mise en œuvre des mesures du plan de soutien et examiner les nouvelles demandes d'aides.

Les dossiers de demandes d'aides sont à déposer auprès de la **DDTM au plus tard le 30 septembre 2015**.

Contact Technique :
ddtm-sea@landes.gouv.fr

Contact Presse :
Marion DOURTHE : 05 58 06 58 14 ; 06 32 63 68 82
marion.dourthe@landes.gouv.fr
Thierry MORIER : 05 58 06 72 49 ; 06 37 04 61 13
thierry.morier@landes.gouv.fr